



Katrin JADIN
Députée fédérale
Echevine de la Ville d'Eupen

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Diminution de la TVA à 6% dans l'HoReCa : vers une mesure plus durable dans le temps ?
- Bruxelles, le 1^{er} juillet 2021 -

Dans cette crise sanitaire, le secteur HoReCa compte sans aucun doute parmi les secteurs qui ont été le plus impacté et il **souffre toujours encore des mesures de protection** qui sont en vigueur. Depuis bien plus d'an, ils ne **tournent déjà plus à plein régime** et la plupart des enseignes resteront encore longtemps **fragilisés d'un point de vue économique**. Trop réduites sont les marges pour faire des grosses économies. De plus, l'issu du coronavirus et ses nombreuses variantes qui inquiètent les experts n'est pas encore connu. **Difficile donc de retrouver de la stabilité dans le contexte actuel.**

Depuis le 8 mai 2021, le gouvernement fédéral a accordé une **diminution temporaire du taux de TVA à 6%** sur les repas et les boissons, alcool inclus. Avec cette mesure, qui prendra normalement fin en date du 30 septembre 2021, le fédéral avait voulu donné une bouffée d'air aux établissements durement impactés par les mesures anti-covid.

Visiblement bien accueillie par le secteur HoReCa, certains gérants **déplorent cependant que cette mesure finisse déjà en septembre** alors que la plupart des établissements n'ont pas encore pu retrouver leur structure connue avant la crise sanitaire.

Face à ces inquiétudes persistantes, la Députée fédérale Katrin JADIN (MR) compte interpeller le ministre des Finances Vincent Van PETEGHEM (CD&V) dans l'optique de **connaître la réussite de cette diminution ainsi que de dépister si cette dernière puisse être prolonger voire s'appliquer plus durablement dans le temps.**

*« Je salue cette mesure car elle est **non seulement profitable à l'HoReCa mais également pour toute la chaîne logistique qui travaille en arrière-plan** et qui ont autant souffert que l'HoReCa en soi. Je suis d'ailleurs toujours encore de l'avis (NDLR: Katrin JADIN avait déjà proposé une prolongation de la mesure au ministre des Finances en avril 2021) **que cette mesure devrait être bien plus longue qu'actuellement prévue** car nous ne devons **pas uniquement essayer que les établissements survivent la crise sanitaire mais surtout veiller qu'ils retrouvent des bases solides après ces longs mois de peine** », revendiquent la Députée libérale Katrin JADIN.*

Bien que les mesures anti-covid ont été largement été assouplies, il est en effet improbable que le secteur aura retrouvé la stabilité nécessaire d'ici fin septembre. **Les mois d'été indiqueront la direction** dans laquelle le secteur se dirigera. En espérant que ce sera dans la bonne direction.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS, OU POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS
TÉMOIGNAGES, CONTACTEZ KATRIN JADIN**

Tél. : 0478/333.417 | e-mail : katrin@jadin.be